



Paris, le 14 septembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA FOP PROPOSE UN PLAN D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES PRODUCTEURS D'OLEO-PROTEAGINEUX

Réuni ce mercredi 14 septembre, le Conseil d'administration de la FOP (Fédération Française des Producteurs d'Oléo-Protéagineux) a longuement débattu de la situation extrêmement difficile que traversent actuellement de très nombreux producteurs d'oléo-protéagineux.

Il déplore la faiblesse des rendements en protéagineux et il souligne toutefois que le colza a apporté une bouffée d'oxygène, insuffisante mais cependant réelle, aux trésoreries. Le Conseil rappelle à cette occasion la pertinence du modèle d'organisation économique que les administrateurs de la FOP ont construit pas à pas, depuis des années. Cette logique de filière montre aujourd'hui toute son efficacité dans la capacité qu'elle a de valoriser les productions.

Le Conseil d'administration souligne ensuite que cette approche doit être confortée et que la situation d'aujourd'hui impose, dans notre secteur comme dans tous les autres, un plan d'urgence spécifique. Ce plan préconise notamment :

- des mesures immédiates dont des prêts exceptionnels sans intérêt et l'exonération de taxes et cotisations,
- des mesures de soutien à la compétitivité de nos productions au moyen notamment d'un vrai plan de relance des protéines végétales. Ce plan doit assurer le développement durable des filières protéagineuses et du soja en France par le maintien d'aides spécifiques, basé sur une répartition équilibrée entre les secteurs animal et végétal,
- des orientations toujours plus marquées des moyens financiers interprofessionnels en faveur d'actions, de programmes ou d'investissements apportant une réelle réponse économique aux difficultés des producteurs d'oléo-protéagineux à l'image des travaux engagés sur des mécanismes assurantiels ou encore sur la contractualisation,
- de lever les freins réglementaires avec l'appui technique de Terres Inovia, en particulier pour la production de colza,
- l'adoption de mesures incitatives en faveur des biocarburants, notamment l'inscription dans la Loi de Finances 2017 du taux d'incorporation obligatoire de biodiesel de 7,7% dans le GNR.

Interrogé à l'issu de ce Conseil d'administration, le Président de la FOP, Gérard TUBERY, a déclaré :
« A la FOP, nous avons confiance dans notre capacité collective à apporter des réponses pour satisfaire des débouchés rémunérateurs et prometteurs pour les producteurs. Pour cela la Puissance Publique doit aussi accompagner nos efforts. Je demande au Ministre de l'Agriculture d'intégrer nos demandes dans le dispositif global d'appui à la Ferme France qui doit être immédiatement mis en place pour enrayer la spirale infernale des cessations d'activités que chacun redoute ».

Contact presse : Thibaut LEDERMANN - 06 50 69 20 08

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES PRODUCTEURS D'OLÉAGINEUX ET DE PROTÉAGINEUX